

Département du  
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 06 juin 2024

ARRONDISSEMENT  
D'ARGENTEUIL

CANTON  
DE TAVERNY

**OBJET**  
**APPROBATION DU**  
**COMPTE DE**  
**GESTION 2023 DE**  
**LA RESIDENCE**  
**AUTONOMIE**

Nota- Le Maire,  
Présidente du  
CCAS certifie  
exécutoire  
cette  
délibération mise  
en ligne sur le site  
de la ville le  
18/06/2024

Que la  
convocation du  
Conseil  
d'administration  
du CCAS a été  
faite le  
29 mai 2024

Et que le nombre  
des membres en  
exercice est de :  
**11**

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 juin à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvia CERIANI, Vice-Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Evelyne LEBRAS, Mila CANAS et Chantal HUET

Messieurs Marc REMOND, Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :

Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS donne pouvoir à madame Sylvia CERIANI

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à madame Mila CANAS

Madame Maryse SERVAIS donne pouvoir à madame Evelyne LEBRAS

Messieurs Mouloud ANIBA et David POTREL

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Invitée : Madame Maud SAID – Assistante Administrative

**VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.123-4 et suivants,

**VU** le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-31,

**CONSIDERANT** l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de la présidente du CCAS et du compte comptable,

Le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

**Résultats budgétaires de l'exercice**

10601 - FRFA - CCAS BEAUCHAMP

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	39 567,72	324 119,00	363 686,72
Titres de recette émis (b)	11 172,59	316 073,97	327 246,56
Réductions de titres (c)	0,00	925,94	925,94
Recettes nettes (d = b - c)	11 172,59	315 148,03	326 320,62
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	39 567,72	324 119,00	363 686,72
Mandats émis (f)	10 248,87	306 843,02	317 091,89
Annulations de mandats (g)	0,00	6 259,51	6 259,51
Depenses nettes (h = f - g)	10 248,87	300 583,51	310 832,38
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	923,72	14 564,52	15 488,24
(h - d) Déficit			

Votes pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **Approuve** à l'unanimité, le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp le 10 juin 2024



La Vice-Présidente du CCAS,

Sylvia CERIANI

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET